

DE\_2026\_018

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLAIGNAN-PRIGNAC

Le sept avril deux mille vingt-six, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à 18 heures 00, en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie de BLAIGNAN sous la Présidence de Monsieur Alexandre PIERRARD, Maire de la commune de BLAIGNAN-PRIGNAC

**Date des convocations :** 25 mars 2026

**Étaient présents :** Alexandre PIERRARD, Céline DUPA, Laurent BOUHIER, Brigitte BOSQ BOUSQUET, Yves MALACHANE, Jérôme FREVILLE, Virginie DORLEANS, Elodie ROLLAND, Cécile ADELAY, Coralie MALLET, Christelle CAHIER, Peters BRONARD

**Pouvoirs :** Véronique COURRIAN représentée par Brigitte BOSQ BOUSQUET, Romain NOYEZ représenté par Alexandre PIERRARD

**Étaient excusés :** Frédéric BROUSSEAU

**Secrétaire de séance :** Brigitte BOSQ BOUSQUET

### Désignation des représentants au SIEM

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5711-11

**Vu** les statuts du Syndicat d'Électrification du Médoc (SIEM)

**Considérant** qu'à la suite du renouvellement du Conseil Municipal, il convient de procéder à la désignation des représentants de la commune de Blaignan-Prignac, appelés à siéger au Syndicat d'Électrification du Médoc (SIEM), soit 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DESIGNE** à l'unanimité pour représenter la Commune de BLAIGNAN-PRIGNAC au sein du SIEM
  - Délégués titulaires : **BOUHIER Laurent et PIERRARD Alexandre**
  - Délégués suppléants : **FREVILLE Jérôme et BROUSSEAU Frédéric**
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à notifier la présente délibération à l'organisme concerné.

Ont voté 14

Pour 14

Contre 0

Abstention 0

La Secrétaire de Séance  
Brigitte BOSQ BOUSQUET



Le Président  
Alexandre PIERRARD

